MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU
LANGUEDOC-ROUSSILLON

MONTPELLIER, 16, Rue de la République TEL.: M2 58-72

2ème année N° 5 31 Mars 1954

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POMMIER Zones (I - II
(III - IV

Quel que soit le stade de végétation (sauf pleine floraison), dès réception de cette note, assurer la protection des organes verts sur tous les arbres qui n'auraient pas encore été traités. Ce traitement sera terminé le 10 avril.

TAVELURE DU POMMIER Zones V - VI

Sur certaines variétés le stade D_2 est maintenant dépassé; il convient donc d'assurer avant le 10 avril une protection contre les contaminations probables.

TAVELURE DU POIRIER Zones (I - II - III
(IV - V

Refaire avant le 6 avril le traitement préconisé précédemment.

HOPLOCAMPES DU PRUNIER Toutes zones

Ces insectes ont fait leur apparition dans les cultures de pruniers de la vallée de l'Hérault. A la chute du 3/4 des pétales, faire un traitement à l'aide d'un appareil à forte pression. Bien laver les fleurs. Utiliser l'un des produits insecticides indiqués au bulletin n° 3, page 3.

MONILIA DE L'ABRICOTIER Zones I - II

Renouveler le traitement dès la chute des pétales. Utiliser les spécialités à base de zinèbe ou de captane pour éviter les brûlures.

INFORMATIONS

PSYLLES Toutes zones

Observer minutieusement l'évolution de ces parasites sur les plantations envahies en 1953; traiter dès leur reprise d'activité.

PUCERONS Toutes zones

Nous attirons l'attention des arboriculteurs sur l'importance du contrôle des éclosions de pucerons. Il convient de traiter immédiatement à l'apparition des premiers insectes, Surveiller spécialement les plis d'écorce des ramifications. Ces recommandations sont valables pour toutes les espèces fruitières.

ARAIGNEES ROUGES Toutes zones

Plusieurs espèces attaquent aussi bien la vigne que les arbres fruitiers ou les cultures légumières. Une reprise d'activité a déjà été constatée. Traiter avec un acaricide du commerce dès que les premières colonies ont été observées.

TEIGNE DU CERISIER Toutes zones

Des attaques de Teigne viennent d'être observées dans la vallée de l'Orb, (dans le département de l'Hérault). Ces chenilles détruisent pistil et étamines et paraissent très nuisibles. Faire un traitement, si c'est nécessaire, avec D.D.T ou parathion.

CULTURES DE TOMATES, AUBERGINES

L'humidité persistante est favorable au développement de diverses maladies cryptogamiques : Phoma, Fusarium, etc...

Traiter les plants avec des anticryptogamiques à base de cuivre, de zinèbe, de ferbam ou de captane.

REMARQUE

Nous rappelons aux arboriculteurs qu'ils ne doivent pas attendre un nouvel avis pour renouveler un traitement lavé par la pluie.

AVIS IMPORTANT

A notre grand regret, il nous est impossible de répondre aux demandes de renseignements non accompagnées d'un timbre.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Reproduction ou adaptation réservées - Autorisation du 23 Janvier 1953
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon - 16 rue de la République - Montpellier - Le Gérant : R. BERTRAND.